

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

VU la Constitution ;

VU le décret n° 2019-0004/PRES du 21 janvier 2019 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2019-0042/PRES/PM du 24 janvier 2019 portant composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2019-0139/PRES/PM/SGG-CM du 18 février 2019 portant attributions des membres du Gouvernement ;

VU le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ;

Sur proposition du Ministre de la Santé ;

Le Conseil des ministres entendu en sa séance du 27 novembre 2019 ;

DECRETE

ARTICLE 1 : Madame Marie Emmanuelle Lamoussa ZOURE, Mle 111 399 V, Médecin spécialiste en santé publique, est nommée Directrice de la prévention et du contrôle des maladies non transmissibles.

ARTICLE 2 : Madame Estelle Aïssa BAMBARA, Mle 207 975 X, Nutritionniste médicale, est nommée Directrice de la nutrition.

ARTICLE 3 : Monsieur Yacouba SAVADOGO, Mle 88 263 G, Médecin spécialiste en santé publique, est nommé Directeur de la protection de la santé de la population.

ARTICLE 4 : Monsieur Noaga YAMEOGO, Mle 82 413 B, Médecin de santé publique, est nommé Directeur du secteur privé de santé.

ARTICLE 5 : Madame Nessimé Nina KORSAGA/SOME, Mle 104 441 R, Maître de conférence, est nommée Directrice de la production des ressources humaines en santé.

ARTICLE 6 : Monsieur Mahamadi TASSEMBEDO, Mle 118 892 W, Médecin généraliste, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation.

ARTICLE 7 : Monsieur Doumapoulè Vincent BATIENE, Mle 208 196 J, Médecin généraliste, est nommé Directeur de la formulation de la politique et des stratégies sectorielles.

ARTICLE 8 : Monsieur Dramane SANOU, Mle 278 928 A, Conservateur d'archives, est nommé Directeur des archives et de la documentation.

ARTICLE 9 : Le Ministre de la Santé est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés et sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 31 decembre 2019



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de la Santé

Léonie Claudine LOUGUE/SORGHO